

Zeitschrift: Textiles suisses [Édition française]
Herausgeber: Office Suisse d'Expansion Commerciale
Band: - (1954)
Heft: 2

Artikel: Notes et chroniques
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-791738>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Puis, M. Hermann Staudinger, Professeur à l'Université de Fribourg-en-Brisgau, prix Nobel de chimie 1953, prononça une allocution magistrale sur la chimie macromoléculaire et les fibres artificielles et synthétiques.

A côté de quatre conférences publiques données par des personnalités de renom international, il y eut de nombreuses séances de travail, réparties en deux sections, l'une économique, l'autre technologique. Les rapports et les discussions ont permis d'émettre des opinions qui contribueront sans aucun doute à la réalisation de grands progrès.

Les problèmes à résoudre, et qui ne pourront l'être qu'avec la bonne entente des intéressés, concernent tous les aspects de la question, de la fabrication à l'usage final. En effet, la nouveauté relative de ces fibres n'a pas encore permis d'explorer à fond leurs possibilités d'usage et d'amélioration. Le mélange de fibres « man made » (comme on les appelle en Amérique) entre elles permet de combiner leurs qualités et elles peuvent aussi éléver la valeur d'usage des fibres naturelles auxquelles elles sont ajoutées. Elles permettront de couvrir les besoins mondiaux en textiles — qui s'accroissent plus rapidement (par suite de l'augmentation de la population du globe) que ne peut augmenter la production des fibres naturelles.

Les personnalités qui présentaient des rapports ou qui présidaient les séances appartenaient aux pays suivants : Allemagne, Belgique, Canada, France, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Suède, Suisse et U.S.A.

A côté de ces travaux, un certain nombre de réceptions et de galas se sont déroulés d'une façon parfaite, et nous nous plaisons à souligner la très belle réussite et l'organisation impeccable de toutes ces manifestations.

La Suisse était officiellement représentée à ce congrès par M. le Ministre Hotz, Directeur de la division du commerce du Département fédéral de l'économie publique ; d'autre part, le Ministre de Suisse à Paris, M. de Salis, a honoré de sa présence certaines manifestations.

En outre, M. le Prof. A. Bosshard, directeur de l'Institut suisse pour l'étude des relations économiques internationales à l'école des Hautes études économiques et administratives de Saint-Gall, faisait partie du Comité de patronage scientifique. Il en était de même de M. E. Honegger, Prof. à l'Ecole Polytechnique fédérale de Zurich, et de M. le Prof. A. Engeler, directeur du laboratoire fédéral d'essais des matériaux et institut de recherches, Saint-Gall, qui tous deux ont eu l'honneur de présider chacun une séance de travail de la section technologique.

NOTES ET CHRONIQUES

Un bel anniversaire

On a récemment fêté le 80^e anniversaire de M. *Edouard Heberlein*. Le jubilaire, qui jouit d'une verte vieillesse, avait repris à son compte avec un cousin, il y a un demi-siècle, la teinturerie fondée en 1835 par son grand-père. Il est aujourd'hui président du Conseil d'admini-

nistration de cette maison, transformée en société anonyme. Nous sommes heureux de présenter ici nos félicitations et nos meilleurs vœux de santé au chef de la grande entreprise Heberlein & Cie S.A., à Wattwil, bien connue de nos lecteurs.

La Suisse à la Foire de Milan

Comme d'habitude, la Suisse a participé largement cette année à la 32^e Foire de Milan (du 12 au 28 avril). Environ 300 maisons helvétiques de toutes les branches étaient représentées dans les diverses sections de la Foire et la Suisse avait également installé une section officielle dans le Palais des nations, à laquelle participaient une trentaine d'institutions et d'associations ainsi que quelques exposants individuels.

Nous voyons ici quelques personnalités suisses dans cette section officielle devant la vitrine des broderies et tissus fins de Saint-Gall, soit, de droite à gauche, M. le Ministre Jean Hotz, directeur de la division du commerce du Département fédéral de l'économie publique, Mme E. Primault, M. E. Primault, président de la Chambre suisse de l'horlogerie et de l'Office suisse d'Expansion commerciale et M. A.J. Staehelin, directeur du siège de Zurich de l'OSEC.

M. le Ministre Jean Hotz dirige depuis une vingtaine d'années la division du commerce à Berne, dont il était précédemment vice-directeur. Il a donc pris une part déterminante à l'orientation de la politique commerciale suisse dans les années particulièrement difficiles de la guerre et de l'après-guerre et s'est acquis dans sa tâche la reconnaissance, tant de



l'économie suisse en général que de l'industrie textile suisse en particulier.

Qu'il nous soit permis de lui adresser ici même, au moment où il va prendre sa retraite, les remerciements et les vœux de notre revue, à laquelle il a toujours voué un vif intérêt et qu'il a constamment soutenu, étant membre du comité directeur de l'Office suisse d'expansion commerciale.

T. S.

NÉCROLOGIE. — Nous avons le regret d'annoncer le décès survenu ce printemps, à l'âge de 71 ans, d'un important fabricant et exportateur de broderies et de tissus fins, M. J. G. Nef, chef de la maison J. Nef & Cie, à Hérisau, qui compte au nombre des fidèles amis et soutiens de notre revue. A la famille et aux collaborateurs du défunt, nous exprimons ici notre sincère sympathie.

T. S.

Une fibre textile synthétique entièrement fabriquée en Suisse:

le Grilon

C'est de la fin du 19^e siècle que date la fabrication de la première fibre artificielle, dont nous connaissons aujourd'hui plusieurs variétés sous les noms de « rayonne » et de « fibranne ». Ces fibres, cependant, se composent d'un produit naturel, la cellulose, et c'est pourquoi on ne leur donne pas la qualification de « synthétiques ». Depuis leur création, on a cependant continué à essayer de fabriquer par voie chimique, des produits textiles entièrement synthétiques.

Le Nylon, première fibre issue de pures combinaisons chimiques, a été créé vers 1930 aux Etats-Unis d'Amérique, et son invention fut rapidement suivie par celle du Perlon en Allemagne. Ces deux produits remplissent non seulement toutes les conditions imposées aux textiles destinés à l'habillement, mais présentent des qualités qui surpassent à certains égards celles des fibres naturelles. La demande devint donc rapidement très considérable et dépassa longtemps l'offre. C'est pour y répondre que la Fibron S. A. décida, en 1947, de produire en Suisse une fibre textile par synthèse complète. La fabrication industrielle put commencer au milieu de 1951. On fabrique, à partir du phénol, un sel nommé « caprolactame » qui est transformé par polymérisation en un produit filable lequel donne naissance à son tour au Grilon.

La mise au point de la production a exigé des travaux considérables, car il a fallu imaginer des procédés indépendants des brevets existants, aussi bien au point de vue chimique qu'en matière d'appareils. Les résultats ont été si satisfaisants que le Grilon a rencontré un succès très net dès le début, à l'étranger comme en Suisse même. Le Grilon est fabriqué sous deux formes différentes, soit en filaments continus et en fibres à filer,

comme la fibranne. Dans le premier cas, chaque fil isolé est soumis à l'opération de l'étirage (dernier stade de la fabrication) alors que dans le second, les fils sont réunis en câble pour l'étirage, puis frisés et finalement coupés à la longueur voulue pour la filature, selon l'usage auquel on destine la fibre.

Les filaments continus les plus fins sont utilisés avant tout pour les bas de dames, pour la lingerie et pour le tissage de tissus pour blouses et robes. Les fils crêpés dits « mousse » sont très appréciés dans la fabrication de tissus et de tricots extrêmement élastiques, dont on fait des bas de dames, des chaussettes, de la lingerie, qui sont solides, légers, douilletts et d'un excellent pouvoir d'isolation thermique.

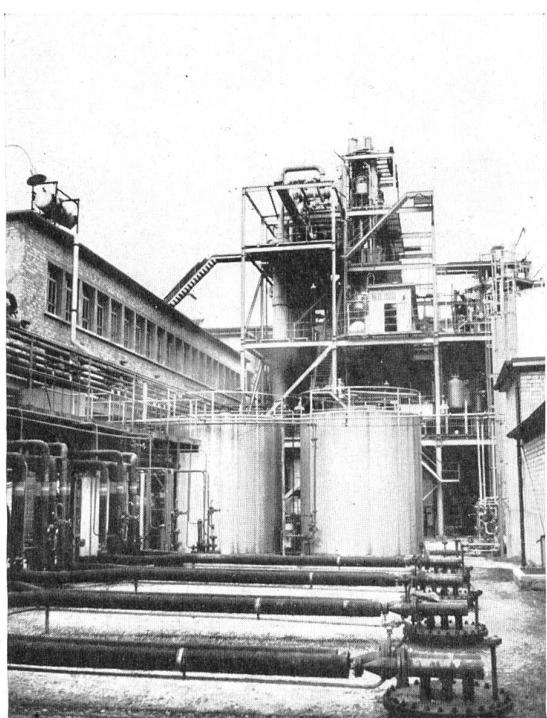
Les filaments plus épais servent à la fabrication de tissus filtrants, de filets pour la pêche en haute mer, de cordeaux pour la pêche à la baleine, de cordes de montagne et de remorquage, etc. Le Grilon est la matière idéale pour un grand nombre d'articles techniques à cause de sa haute résistance à la traction et à l'abrasion, de son immunité aux produits chimiques et aux bactéries (putréfaction) et de son faible pouvoir d'absorption de l'humidité.

La fibre Grilon type laine se trouve dans le commerce en fils à tricoter 100 %, dans tous les tons désirables, ainsi que mélangée à la laine dont elle élève grandement la solidité. L'industrie utilise ces filés mélangés pour la fabrication d'articles de bonneterie et de tissus, qui se distinguent par leur solidité et leur résistance à l'abrasion.

La fibre Grilon type coton est également filée pure ainsi qu'en mélanges avec du coton et de la fibranne dont elle élève aussi les qualités d'usage et la durabilité.

Le filament et la fibre Grilon sont donc deux matières textiles équivalentes en qualité aux autres textiles synthétiques de la même classe, celle des superpolyamides. Produit entièrement en Suisse, le Grilon joue déjà un rôle intéressant non seulement dans l'approvisionnement intérieur, mais également dans l'exportation.

GRILON S.A., Domat/Ems.



Synthèse du lactame



Halle des textiles

Index des annonceurs et des maisons mentionnées dans la partie rédactionnelle

Index of Advertisers and Firms contributing to the Editorial Features of this Number

Indice de los anunciantes y de las casas mencionadas en las páginas de texto

Verzeichnis der Inserenten und der im redaktionellen Teil erwähnten Firmen

BOUTONS — BUTTONS — BOTONES — KNÖPFE

Kaspar Humber, Uetikon a. See 118

BRODERIES ET DENTELLES — EMBROIDERIES AND LACES — BORDADOS Y ENCAJES — STICKEREIEN UND SPITZEN

Bischoff Textil A.-G., St-Gall	20, 109
Eisenhut & Co., Gais	114
Eugster & Huber, St-Gall	23
Christian Fischbacher Co., St-Gall	26
Filtex S. A., St-Gall	14, 79, 81
Forster Willi & Cie, St-Gall	10, 48, 49, 50, 51, 53, 63, 64, 74
H. Frei & Cie, Diepoldsau	14
Aug. Giger & Cie, St-Gall	53
Charles Gorini, St-Gall	14
R. & W. Graf, Rebstein	120
Hausamann & Cie, Winterthour	23
Honegger & Cie S. A., St-Gall	23, III
Hufenus & Cie, St-Gall	59, 62, 114
Teodor Locher, St-Gall	107
E. Mettler-Muller S. A., Rorschach	117
A. Naef & Cie, Flawil	13, 46, 52, 58, 61, 73
J. G. Nef & Cie, Hérisau	108
Rau S. A., St-Gall	57
Reichenbach & Cie, St-Gall	114
Jacob Rohner S. A., Rebstein	5
E. Roelli & Cie S. A., St-Gall	23
Sailer & Schoensleben, St-Gall	121
Max Sandherr, Berneck	117
Jakob Schläpfer, St-Gall	65, 115
Walter Schrank & Co., St-Gall	56, 57, 58, 70, 71
Ed. Sturzenegger S. A., St-Gall	115
Sturzenegger & Tanner & Co., S. A. St-Gall	14
Union S. A., St-Gall	47, 54, 55, 60, 62, 70, 120

COLORANTS — DYESTUFFS — COLORANTES — FARBSTOFFE

Ciba Société Anonyme, Bâle	IV
J. R. Geigy S. A., Bâle	17, 18

CONFECTION ET LINGERIE EN TISSUS — WOVEN READY- MADE WEAR AND UNDERGARMENTS — ROPAS HECHAS Y ROPA INTERIOR DE TEJIDO — KONFEKTION UND WÄSCHE AUS STOFF

Emil Anderegg S. A., Weinfelden	23, 110, 128
Baerlocher & Co., Rheineck	14
Ed. Engeli & Co., Coire	116
Farida, Uster	120
Kneubühler & Cie, Zofingue	122
Sanco S. A., Zurich	124
Schellenberg, Sax & Co., Trübbach	122

CRAVATES — NECKTIES — CORBATAS — KRAWATTEN

Ferrin, Racloz & Cie, Genève	102
Charles Malignon, Genève	14

DIVERS — MISCELLANEOUS — DIVERSOS — VERSCHIEDENES

Feldmühle S. A., Dépt Cellux, Rorschach	8, 9
Grossmann & Co. A.-G. Thalwil	127
E. Roelli & Co. S. A., St-Gall	23
Ernst Schurpf & Co. A.-G., St-Gall	126

ÉCHARPES ET CARRÉS — SQUARES AND SCARVES — CUADRADOS Y ECHARPES — SCHARPEN UND VIERECK- TÜCHER

Emil Anderegg S. A., Weinfelden	23, 110
F. Blumer & Cie, Schwanden	12, 101
Ferrin, Racloz & Cie, Genève	102
Filtex S. A., St-Gall	14
Christian Fischbacher Co., St-Gall	26
Honegger & Cie S. A., St-Gall	23
Max Kreier Co., St-Gall	106
Siber & Wehrli S. A., Zurich	6
Stoffel & Cie, St-Gall	16
Arthur Vetter & Cie, Zollikon	127

FILÉS ET RETORS — YARN AND TWISTS — HILADOS Y TORCIDOS — GARNE UND ZWIRNE

Baümlin, Ernst & Co., St-Gall	124
Boppert & Co. A.-G., Goldach	119
Grilon A.-G., Omat/Ems	118
Heberlein & Co. A.-G., Wattwil	24
Heer & Cie S. A., Oberuzwil	116
Spinnerei an der Lorze, Baar	28
Nef & Co., St-Gall	14
E. Mettler-Muller S. A., Rorschach	23
Textil-Export S. A., St-Gall	14
Trub & Cie S. A., Uster	23
Emil Wild & Co., St-Gall	14
R. Zinggeler A.-G., Zurich	121
Zwicky & Cie, Wallisellen	125

FILS A COUDRE — SEWING THREADS — HILOS DE COSER — NÄHFÄDEN

E. Mettler-Muller S. A., Rorschach	23, 119
Textil-Export S. A., St-Gall	14
Zwicky & Cie, Wallisellen	125

LAINE — WOLL — LANA — WOLLE

Tissages Bleiche S. A., Zofingue	123
Schild S. A., Berne et Liestal	15
Tuchfabrik Lotzwil A.-G., Lotzwil	119

MOUCHOIRS — HANDKERCHIEFS — PANUELOS — TASCHENTÜCHER

Baerlocher & Co., Rheineck	14
Filtex S. A., St-Gall	14
Christian Fischbacher Co., St-Gall	26
Honegger & Cie S. A., St-Gall	23, III
Max Kreier Co., St-Gall	106
Jakob Rohner S. A., Rebstein	5
Sailer & Schoensleben, St-Gall	121
Stoffel & Cie, St-Gall	16
Ed. Sturzenegger S. A., St-Gall	115
Union S. A., St-Gall	120

TEINTURIERS, IMPRIMEURS, FINISSEURS — DYERS, PRIN- TERS, FINISHERS — TINTOREROS, ESTAMPADORES, APRESTADORES — FÄRBER, DRUCKER, APRETEURE

Stoffel & Cie, St-Gall	16
Weberei Sirnach, Sirnach	14
Zwicky & Cie, Wallisellen	125

**TISSUS DE COTON, SOIE, LIN, RAYONNE, NYLON ET
FIBRANNE — COTTON, SILK, LINEN, RAYON, NYLON AND
STAPLE-FIBRE FABRICS — TEJIDOS DE ALGODÓN, SEDA,
LINO, RAYON, NYLON Y FIBRANA — STOFFE AUS BAUM-
WOLLE, LEINEN, SEIDE, KUNSTSEIDE, ZELLWOLLE, NYLON**

Abegg Frère, Horgen	23	Ernst Schurpf & Cie S. A., St-Gall	126
L. Abraham & Cie, Soieries S. A., Zurich	35, 38, 39, 40, 75, 76	Robt Schwarzenbach & Co., Thalwil	75, 76
Emil Anderegg S. A., Weinfelden	23, 128	Siber & Wehrli S. A., Zurich	6
Baerlocher & Co., Rheineck	14	Stoffel & Cie, St-Gall	16, 44, 45, 74, 79, 80, 81
Rodolf Brauchbar & Cie, Zurich	1, 41, 67, 99	S. A. Stünzi Fils, Horgen	3, 36, 37, 72
Elsaesser & Cie S. A., Kirchberg/Be	23	Sturzenegger & Tanner & Co. S. A., St-Gall	14
Emar S. A., Zurich	4	Taco S. A., Zurich	78
Eugster & Huber, St-Gall	23	Etabl. A. Uehlinger, Bâle	14
Filtex S. A., St-Gall	14	Tissage Wallenstadt, Wallenstadt	7
Christian Fischbacher Co., St-Gall	26, 79, 81, 103	Winzeler, Ott & Cie S. A., Weinfelden	121
Charles Gorini, St-Gall	14		
Berthold Guggenheim Sohn & Co., Zurich	27, 100		
H. Gut & Cie S. A., Zurich	19		
Hausammann & Cie, Winterthour	23		
Heer & Cie S. A., Thalwil	22		
Honegger & Co. S. A., St-Gall	23, III		
Max Kirchheimer Söhne & Co., Zurich	2		
Leemann & Schellenberg S. A., Zurich	125		
Charles Malignon, Genève	14		
Mettler & Cie S. A., St-Gall	II, 23, 78, 105		
J. G. Nef & Cie, Hérlsau	11, 81, 85		
Palma & Co. A.-G., Zurich	116		
Reichenbach & Cie, St-Gall	42, 43, 79, 104, 114		
The Ruti Silk Co., Zurich	128		
Paul Schafheitlin & Co., Zurich	115		
Schneidinger Frères, Zurich	116		
Karl Schoch & Co., Zurich	14		
E. Schubiger & Cie S. A., Uznach	118		

**TRICOT ET JERSEY (VÊTEMENTS ET LINGERIE) — KNITTED
AND JERSEY GOODS (APPAREL AND UNDERWEAR —
ARTICULOS DE PUNTO (VESTIDOS Y ROPAS INTERIOR) —
TRIKOT UND JERSEY (KONFEKTION UND WÄSCHE)**

Aspor S. A., Porrentruy	23
Egger, Eisenhut & Cie, Aarwangen	23
Handschin & Ronus S. A., Liestal	21, 66
Hochuli & Cie, Safenwil	113
Jakob Laib & Cie, Amriswil	23, 113, 123
Johann Müller S. A., Strengelbach	127
Nabholz S. A., Schoenenwerd	112
A. Naegeli, Trikotfabriken Berlingen und Winterthur	23, 124
Al. Ruckstuhl, Wil	23
Ruegger & Cie, Zofingen	122
Ruepp & Co. S. A., Sarmenstorf	111, 126
Jos. Sallmann & Cie, Amriswil	123
Alwin Wild, St. Margrethen	14

TULLE — NET — TUL — TÜLL

Société suisse de l'Industrie tulleière S. A., Münchwilen 25

Où s'abonner à «TEXTILES SUISSES»?

Les abonnements courrent de la date à laquelle ils parviennent à l'éditeur. Aucun service rétroactif ne peut être assuré.

A. E. F.	Consulat de Suisse Léopoldville, p. a. case postale 156, Brazzaville (Congo français).	Haïti.	Librairie l'Abeille S. A., place Goffard P. O. B. A. 65, Port-au-Prince.
Algérie.	Office suisse d'expansion commerciale, 3, rue Edmond-Adam, Alger.	Hongrie.	« Kultura » P. O. B. 1, Budapest 72.
Angola.	Office suisse d'expansion commerciale, B. P. 1153, Elisabethville (Congo Belge).	Indochine.	Consulat de Suisse, 29, quai de Belgique, Saïgon.
A. O. F.	Consulat de Suisse, 1, r. V. Hugo, Dakar.	Iran.	Légation de Suisse, av. Institut Pasteur 122, Téhéran.
Belgique et Luxembourg.	Chambre de commerce suisse en Belgique, 1, rue du Congrès, Bruxelles.	Italie.	Inter-Orbis, Piazza Diaz, 1, Milano. Camera di Commercio Svizzera in Italia, Via Palestro 2, Milano.
Brésil du Nord et du Centre.	Câmera de Comércio Suiça do Brasil, 165, Rua Marquês de Abrantes, C. P. 4358, Rio de Janeiro.	Liban.	Office suisse d'expansion commerciale, immeuble Achou, avenue Perthuis, C. P. 809, Beyrouth.
Brésil du Sud.	Agencia Europeia de distribuição R. F. Besnard, 91, Av. Almirante Barroso - 4º and. Rio de Janeiro.	Madagascar.	Consulat de Suisse, rue Carayon 17, C. P. 118, Tananarive.
	Câmera de Comércio Suiça do Brasil, 51, Rua Bôa Vista, C. P. 8259, São Paulo.	Maroc.	Office suisse d'expansion commerciale, 3, rue Edmond-Adam, Alger.
	Agencia Europeia de distribuição R. F. Besnard, 131, Rua Marconi - 5º and. São Paulo.	Pologne.	Légation de Suisse, Al. J. Stalina 17, Varsovie 1.
	Henrique Bincer, 299, Praça da Republica-8, Caixa Postal 4316, São Paulo.	Portugal.	Librairie Bertrand, rua Anchieta 31, 1º, C. P. 78, Lisboa.
Bulgarie.	Légation de Suisse ul. Chipka 31, Sofia.	Roumanie.	Légation de Suisse 12, Strada Pitar Mos, Bucarest 3.
Canada.	Mr. R. J. Taber, 99, King Street West, Toronto (Ont.).	Suisse.	Office suisse d'expansion commerciale, place de la Râonne 3, Lausanne.
	Swiss Sales Agencies, 417, St. Peter Street, Beardmore Building, Montreal.	Syrie.	Office commercial suisse pour le Proche-Orient, immeuble Achou, avenue Perthuis, C. P. 809, Beyrouth.
Congo Belge.	Office suisse d'expansion commerciale, B. P. 1153, Elisabethville.	Tchécoslovaquie.	Librairie le Phare, rue Telal, C. P. 301, Alep.
Egypte.	Chambre de Commerce Suisse en Egypte 8, rue Aabdel Khalek Saroit Pacha, B. P. 352, Le Caire.		Agence de journaux « Orbis », Stalinova 46, Prague XII.
	Chambre de Commerce suisse en Egypte, 40, rue Safia Zaghloul, B. P. 836, Alexandria.	Tunisie.	Office suisse d'expansion commerciale, 3, rue Edmond-Adam, Alger.
Est Africain Portugais.	Consulat de Suisse, Praça 7 de Março « Fonte Azul » 34, 1º, Lourenço-Marques.	Turquie.	Librairie Hachette, B. P. 2219, 469, Istiklal Caddesi, Istanboul.
France.	Arthur Reins, 4, square Moncey, Paris.	Yougoslavie.	Légation de Suisse, Bircaninova 27, Belgrade.
Grèce.	Agence internationale de journaux et publications étrangères, rue Amerikis 17, Athènes.		Consulat de Suisse, Bogoviceva 3, Zagreb

Abonnez-vous à la revue **«TEXTILES SUISSES»**

si vous désirez la recevoir régulièrement !